**Déclaration de principes du Comité québécois femmes et développement de l’AQOCI**

**(modifiée suite à l’Assemblée générale du CQFD du 31 mai 2019)**

À partir des réflexions sur la lutte pour les droits des femmes et l’égalité de genre dans le contexte de la solidarité internationale, le CQFD a adopté la déclaration de principes suivante :

**Attendu que** les femmes se sont mobilisées et se mobilisent toujours pour obtenir le plein exercice de leurs droits civiques, politiques, sociaux, économiques et reproductifs.

**Attendu que** les luttes féministes sont constamment menacées par des revirements conservateurs sur les plans politiques, économiques et sociaux et qu’il convient d’être vigilantes pour conserver nos acquis et aller de l’avant.

**Attendu que**jusqu’à très récemment, les projets de développement ont ignoré et brimé les femmes, notamment celles issues de groupes marginalisés, dans leur capacité et leur désir de participer pleinement en tant qu’actrices de changement au développement de leur société.

**Attendu que** les femmes, et particulièrement les femmes autochtones, racisées, en situation de handicap, LGBTQI et celles qui subissent l’intersection de divers systèmes d’oppression, au Nord comme au Sud, ont des préoccupations et des priorités qui ne correspondent pas forcément à celles des décideurs, des gouvernements et des bailleurs de fonds.

**Attendu que** toutes les femmes sont à risque des violences sexuelles et que, du fait de leur activisme, les militantes et les défenseures des droits humains, sont confrontées à une double dynamique de violences.

**Attendu que** les femmes continuent à assumer les [deux tiers du travail domestique](http://abonnes.lemonde.fr/famille-vie-privee/article/2015/10/29/taches-menageres-les-inegalites-ont-la-vie-dure_4798764_1654468.html) ; les femmes dédient, en moyenne, plus du double d’heures journalières à ces activités que les hommes les femmes dédient, en moyenne, plus du double d’heures journalières à ces activités que les hommesles femmes dédient, en moyenne, plus du double d’heures journalières à ces activités que les hommes

**Attendu que**dans nos propres organismes de développement et celles de nos partenaires du Sud, les postes de direction doivent toujours viser la co-présidence ou la parité entre les hommes et les femmes, mais aussi la diversité, pour intégrer les valeurs d’un leadership féministe et transformateur.

**Attendu que** dans les groupes de femmes, dans les groupes communautaires et dans les organisations de la société civile, il existe une féminisation du secteur qui résultent trop souvent dans des postes bénévoles ou peu rémunérés, qui ne permettent pas aux femmes de bénéficier d’une sécurité financière.

**Attendu qu**’il existe des liens à développer entre la lutte pour les droits des femmes ici et ailleurs, que l’engagement des hommes est nécessaire à cette lutte, et qu’il existe des liens entre cette lutte et celle pour les droits LGBTQI et les luttes pour les droits humains et pour la construction de sociétés plus justes et égalitaires au Nord comme au Sud.

**Le CQFD  se propose :**

* D’être un lieu de recherche, d’analyse et d’expertise francophone sur les questions touchant aux droits des femmes, à l’égalité de genre et à l’analyse intersectionnelle en lien avec une approche féministe à la solidarité internationale.
* De favoriser la co-création et la diffusion de nouveaux savoirs et savoirs-faire sur les droits des femmes ainsi que le renforcement des capacités des membres et des membres de l’AQOCI.
* De créer des espaces de dialogue entre les femmes du Nord et celles du Sud afin d’échanger sur nos réalités respectives et ainsi favoriser une solidarité concrète.
* De développer des initiatives et des solutions basées sur une vision féministe du développement co-construite par et pour les femmes.
* D’être un levier pour l’institutionnalisation de l’égalité de genre au sein des organisations membres et leurs partenaires et pour une diversité de femmes dans les structures décisionnelles des OCI et leurs partenaires.
* De militer pour les droits des femmes et la transformation des rapports de pouvoir auprès des décideurs, des gouvernements et des bailleurs de fond.

**Compte tenu de ces objectifs, le CQFD privilégie les moyens d’action suivants :**

* Organise des ateliers de réflexion et de discussion sur des sujets concernant les droits des femmes et l’égalité de genre en solidarité internationale.
* Innove et met de l’avant des recherches féministes (comme la Communauté Genre en pratique), en collaboration avec le milieu académique, des institutions et le mouvement des femmes.
* Développe de nouvelles publications, des outils et des stratégies pour une meilleure analyse et prise en compte des droits des femmes et de l’intersectionnalité dans les projets de développement.
* Assure une veille sur l’actualité et fait connaître, poursuit et garantit l’accessibilité des recherches et des analyses portant sur la participation réelle des femmes dans les projets de développement et sur les pratiques d’autonomisation des femmes.
* Organise des activités de sensibilisation et d’éducation telles que : colloque, atelier, et ce en collaboration avec ses membres, leurs partenaires et les organisations et mouvements des femmes du Canada et dans le monde.
* Mobilise les membres et réseaux au Nord comme au Sud pour un plaidoyer haut et fort en faveur des droits des femmes auprès des décideurs, des gouvernements et des bailleurs de fond.